



COMPTE RENDU DE LA
REUNION DU COMITE
DIRECTEUR
16 JUIN 2017

Lieu : Lycée KOEBERLE Sélestat

Rédacteur	Le secrétaire, Vincent LENHARD
Présents	Christophe ECKENFELDER, Annie FUHRER, Damien GANGLOFF, Lothar KLAES, Stéphane LAGRAVIERE, Katy LAMBINET, Michel LAMBINET, Vincent LENHARD, Mélissa REIN, Nadine ROCHELLE, Nathalie SCHULTZ, Gilbert TOULZA.
Absents excusés	Aucun
Invité	Michael SCHAEDELIN
Diffusion	L'ensemble des membres du CPS par mail
Archivage	Sur le site du CPS

SOMMAIRE

Election du comité directeur AG 9 juin 2017	3
Fonctionnement	3
Local de réunion et de formation du CPS pour l'année 2017-2018	3
Trésorerie	4
Frais engagés par les encadrants et reçu fiscal année 2017	4
Planning des réunions du CD pour l'année 2017-2018	4
Animation été.....	5
Corso Fleuri 12 aout 2017	5
Randonnée palmée maison de la nature 19 aout 2017	5
Faites du sport.....	5
Traversé de l'île 9 septembre 2017	5
Matériel.....	5
Divers	5
Sortie club 2018.....	5
Rappel : Retour des cartes Piscine	6
Rappel : Question Michael	6

ELECTION DU COMITE DIRECTEUR AG 9 JUIN 2017

PV AG-9 juin 2017 : « Suite à l'égalité en voix de deux candidats, le bureau de vote a demandé la procédure à suivre. Il lui a été répondu de valider le candidat le plus âgé.

Michel LAMBINET 48 voix et Michael SCHAEDELIN 48 voix. Michel LAMBINET plus âgé est élu au Comité directeur. »

La décision prise le soir de l'AG est une erreur de procédure au regard des statuts du CPS 27-06-2017 qui précisent que : "En cas d'égalité des voix aux dernières positions entrantes de chaque sexe, il sera procédé à un nouveau vote de l'assemblée afin de les départager."

D'où la question : que fait-on maintenant ?

Après délibération, pour rester conforme à nos statuts, **il a été décidé de tenir une assemblée générale extraordinaire pour procéder à un nouveau vote afin de départager les candidats Michel LAMBINET et Michael SCHAEDELIN.**

La date de cette **assemblée générale extraordinaire** est fixée par le CD au **mercredi 13 septembre 2017**. Elle se déroulera à la **piscine des remparts de Sélestat**.

FONCTIONNEMENT

LOCAL DE REUNION ET DE FORMATION DU CPS POUR L'ANNEE 2017-2018

Pour l'année 2017-2018, nous ne pourrons plus bénéficier de la salle de réunion du lycée Koeberlé.

Deux solutions sont actuellement à l'étude :

1 Stéphane, Gilbert, Christophe et Vincent ont rencontré Véronique, trésorière de l'association FATG (Femmes actives toutes générations), pour visiter leur local.

Le compte rendu de cette rencontre avait été transmis par mail au CD.

2 Katy s'est entretenue avec Thierry G. le directeur de la Piscine et Responsable du Service des Sports (Direction de l'Education et des Sports- Mairie de Sélestat).

Bilan de cet entretien :

Aucune association de Sélestat n'a de salle dédiée avec la possibilité de stocker son matériel, à l'exception du club de foot de Sélestat et du club de foot des Portugais.

Thierry peut mettre à disposition du CPS une des deux salles de réunion de la piscine. Mais si les deux salles sont prises nous n'aurons pas de salle. Et Katy a soulevé la difficulté pour le CPS de planifier 1 an à l'avance les dates de réunions ou de formations (Formation à la carte).

L'accès à la salle ne pourra se faire que pendant l'ouverture de la piscine. La réunion pourra se terminer après la fermeture.

COMPTE RENDU REUNION DU COMITE DIRECTEUR 16 juin 2017

Les membres du CD échangent sur le sujet.

Le CD propose d'essayer l'utilisation de salles de réunion de la piscine pour l'année prochaine.

TRESORERIE

FRAIS ENGAGES PAR LES ENCADRANTS ET REÇU FISCAL ANNEE 2017

Stéphane, Katy et Vincent ont travaillé à la mise à jour du tableau des frais remboursables lors des activités d'encadrement.

Stéphane présente le tableau des frais remboursables pour l'année 2017.

Le CD rappelle aux encadrants qu'un remboursement des frais de déplacement pour une activité d'encadrement est possible (voir les cas possibles et les modalités avec la trésorière Nathalie S pour les frais de l'année 2017). Mais un encadrant peut également préférer en faire un don au CPS et bénéficier ainsi d'une réduction d'impôts sur le revenu.

Le CD souhaite que lors des déplacements hors région Est une demande préalable soit déposée pour accord.

Le tableau des frais remboursables 2017 est adopté à l'unanimité du CD.

Pour connaître les cas possibles et les modalités de remboursement contacter la trésorière Nathalie SCHULTZ.

PLANNING DES REUNIONS DU CD POUR L'ANNEE 2017-2018

Semaine 35

- Lundi 28 août 2017 réunion du bureau 19h Piscine des remparts
- Mardi 29 août 2017 réunion du CD 19h30 Piscine des remparts
- Samedi 2 septembre 2017 9h-12h réunion du groupe inscription (Stéphane, Damien, Annie, Katy + secrétaire Vincent + trésorière Nathalie)
- Samedi 2 septembre 2017 13h30-17h Faites du sport et inscription Piscine des remparts

Semaine 37

- Mercredi 13 septembre 2017 AGE élection du dernier entrant homme au comité directeur

Semaine 6

- Mardi 6 février 2018 19h30 réunion du CD piscine des remparts

Semaine 16

- Mardi 17 avril 2018 19h30 réunion du bureau élargi : organisation AG juin 2018 piscine des remparts

Semaine 20

- Mardi 15 mai 2018 19h30 réunion du CD organisation de l'AG juin 2018 piscine des remparts

Semaine 24

COMPTE RENDU REUNION DU COMITE DIRECTEUR 16 juin 2017

- Proposition AG vendredi 15 juin 2018 19h

ANIMATION ETE

CORSO FLEURI 12 AOUT 2017

Coordinateurs Nadine ROCHELLE et Jean François BARTH

RANDONNEE PALMEE MAISON DE LA NATURE 19 AOUT 2017

Coordonnateur Michael SCHAEDELIN

FAITES DU SPORT

Coordonnateur Katy L

TRAVERSE DE L'ILL 9 SEPTEMBRE 2017

Coordonnateur Gilbert T

MATERIEL

Discussion sans décision sur les points suivants :

- Nécessité d'acheter des blocs de 12L supplémentaires.
- Demande de faire repeindre des blocs de 12L.
- Emprunt matériel pour plus d'une plongée.

Ces points seront étudiés lors de la prochaine réunion du groupe matériel jeudi 22 juin 2017.

DIVERS

SORTIE CLUB 2018

Suite à la question posée en AG

Question de Romain Lorentz et Cathy KLEIN

Pourquoi ne pas organiser les sorties club aux vacances de la Toussaint au lieu des vacances de Pâques ?

Réponses du CD

Nous organisons la sortie voyage club aux vacances de pâques pour les N1.

COMPTE RENDU REUNION DU COMITE DIRECTEUR 16 juin 2017

Nous procéderons à un sondage via doodle au sein du club.

Nous rappelons que quelques membres peuvent se regrouper et proposer un voyage. Ces volontaires doivent dans un premier temps présenter l'idée générale et demander un accord de principe au CD. Dans le cas d'un avis positif un groupe d'organiseurs pour ce voyage sera officiellement créé.

Coordinateur : Nadine R

Un sondage sera réalisé rapidement pour connaître l'intérêt des membres concernant un voyage à la Toussaint 2017 et à Pâques 2018.

RAPPEL : RETOUR DES CARTES PISCINE

En échange d'une carte, 5€ euros seront remboursés.

Qui rembourse ? Stéphane ou Katy

Où ? A la piscine

Quand ? Les lundis de 18h45-20h15, les mercredis et jeudis de 18h45-19h15 du lundi 19 juin au jeudi 6 juillet 2017 .

Les membres peuvent s'organiser entre eux : un membre peut rapporter les cartes de ses potes, il touchera 5€ par carte.

Au delà de cette période, les cartes seront facturées par la piscine et ne seront donc plus remboursées. Vous pourrez toujours les retourner sans retour de caution.

RAPPEL : QUESTION MICHAEL

Extrait Réunion CD précédente

Peut-on rallonger la durée du mandat des délégués des commissions du CPS à 3 ans, durée du mandat du CD ?

Quelques remarques :

Certains membres du CD présents n'y voient pas d'intérêt, d'autres n'ont pas d'aprioris. Ils souhaitent entendre ce qui motive la demande.

Report de la discussion à une prochaine réunion où Michael pourra présenter ses motivations.

Motivations de Michael : L'élection du CD a lieu tous les 3 ans ; caler l'élection des délégués des commissions sur l'élection du CD permettrait de simplifier les choses et d'éviter l'organisation d'une élection chaque année.

Débat du CD

Katy rappelle la réponse de Florence lors du précédent CD. Elle ne voyait pas l'intérêt d'une élection tous les 3 ans. La NAP/OS étant une petite commission, les membres se croisent et échangent en continu. Une élection par an oblige au moins à faire une réunion officielle chaque année.

COMPTE RENDU REUNION DU COMITE DIRECTEUR 16 juin 2017

Christophe ne voit pas de problème à faire une élection tous les ans.

Vincent souligne que ce texte avait été rédigé en respectant le fonctionnement historique : mandat du délégué des encadrants 1an, mandat des élus au CD 3ans. D'autre part, pour lui, un mandat d'un an pour le délégué des commissions favorise le dynamisme de la commission. Enfin il souligne que l'élection d'un délégué ne demande pas beaucoup de travail.

Michael rappelle qu'en cas de problème *le CD a autorité pour annuler le mandat d'un délégué.*

Vote de principe pour passer le mandat des délégués des commissions de 1 an à 3 ans.

1 contre, 10 absentions, 2 pour.

Un accord de principe est donné par le CD pour proposer une modification du Règlement Intérieur sur ce point.

Un groupe composé de Michael, Katy et Melissa est créé. Sa mission est de rédiger et proposer les modifications du RI concernant la durée du mandat d'un délégué d'une commission du CPS.